

Université d'Alger 2 Abou El Kacem SaâdEllah

Faculté des Sciences Sociales

Département de psychologie



Laboratoire de Psychologie Clinique et Métrique



Projet PRFU :

Validation du Family Apperception Test (FAT), outil d'évaluation et d'intervention auprès des familles en difficulté.

Code :L05L03UN16022023002

Organise

LE PREMIER COLLOQUE NATIONAL

(En présentiel et en ligne)

*Les agressions sexuelles à l'encontre des enfants
Réflexions autour des interventions préventives et
psychothérapeutiques
(Victimes, auteurs et absténents)*

Lundi 06 mars 2023

Problématique :

L'agression sexuelle est définie par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) comme « tout acte sexuel non désiré ou forcé qui a lieu sans consentement ». Il y a agression sexuelle lorsque l'acte est commis contre le gré d'une personne, en employant la force ou la contrainte, ou lorsqu'une personne est incapable de donner son consentement, c'est le cas notamment de l'enfant.

L'enfant agressé sexuellement, selon son âge et son développement psychosexuel, n'est pas toujours en mesure de comprendre l'acte qu'on lui impose, ce non-sens est d'autant plus ravageur sur le plan psychologique, qu'il n'autorise pas l'élaboration mentale et plonge l'enfant victime dans un état traumatique difficilement surmontable.

Une prise en charge psychologique de qualité, englobant l'entourage immédiat de l'enfant est souvent indispensable à son salut. Différentes approches psychothérapeutiques souvent complémentaires, existent sur le terrain, certaines sont centrées sur la victime et sa famille dans le dessein de réparer, d'autres plus novatrices incluent l'agresseur ou l'agresseur potentiel dans un objectif de compréhension, de pardon et de prévention.

L'Algérie, à l'instar de beaucoup de pays dans le monde, a ratifié la convention relative aux droits de l'enfant en 1993, cette convention promeut le droit de l'enfant d'être protégé contre toutes les formes de sévices. La loi n° 15-12 relative à la protection de l'enfant, promulguée en 2015, précise les situations exposant l'enfant aux dangers, telle que l'exploitation sexuelle. L'état a mis en place par le biais de la même loi l'organe national de la protection et de la promotion de l'enfance. Beaucoup de choses cependant, restent à faire, et l'université doit jouer le rôle du socle de réflexion et de recherche, afin de participer activement à la protection des enfants contre les agressions sexuelles.

Ce colloque se veut un point de jonction entre académiciens, praticiens, et intervenants dans le milieu associatif. Il sera question d'apporter des éclairages et des retours d'expérience sur les pratiques issues du terrain, dans la perspective de dégager des pistes de réflexion sur le rôle que peut jouer le psychologue dans la prise en charge et dans la prévention à travers l'établissement de stratégies d'intervention en collaboration avec les pouvoirs publics et le milieu associatif dans la société algérienne, dans le seul et unique but de protéger les enfants des abus et des sévices et leur accorder une enfance dans le respect de leur intégrité tant physique que psychique.

Axes :

Axe 1 : Etat de l'art et définitions des concepts.

Axe 2 : Les effets psychologiques de l'agression sexuelle sur l'enfant et sa famille, et orientations psychothérapeutiques.

Axe 3 : La prise en charge des agresseurs et agresseurs potentiels dans une perspective psychothérapeutique et préventive.

Axe 4 : L'apport des outils du systémicien dans la prise en charge des familles au vécu d'agressions sexuelles.

Objectifs :

- Présenter les différents concepts liés au phénomène de l'agression sexuelle chez l'enfant.
- Identifier les effets psychologiques « sur le court, le moyen et le long terme » des agressions sexuelles sur l'enfant.
- Présenter les approches psychothérapeutiques visant à aider l'enfant victime d'agression sexuelle et son entourage.
- Présenter les approches psychothérapeutiques visant à prévenir le passage à l'acte chez les agresseurs et les agresseurs potentiels.
- Identifier l'apport et le potentiel de la systémie dans le travail préventif et la prise en charge des victimes et leurs familles.
- Lancer la réflexion autour des axes prioritaires dans la prévention contre les agressions sexuelles à l'encontre des enfants.